

Nouveaux OGM : les éléments du débat public

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/05/2019

Les nouvelles techniques de modification génétique sont en pleine expansion. Course incessante des labos pour mettre au point des techniques plus rapides, et censées être plus précises ; course incessante pour déposer des brevets et s'appropriier les ressources génétiques... : les enjeux économiques sont énormes. Les enjeux démocratiques tout autant. Les citoyens auront-ils leur mot à dire sur l'agriculture du futur ? Les paysans sauront-ils ce qu'ils sèmeront ?

Ce dossier, composé de dix articles simples, vous donnera les éléments clés du débat sur les OGM 2.0. Nous avons fait le choix de ne pas détailler technique par technique, mais de traiter ces biotechnologies comme un ensemble. À l'instar de la Cour de justice de l'Union européenne qui, dans son arrêt historique du 25 juillet dernier, n'a pas cherché non plus à détailler les techniques. Elle a cherché à faire respecter le principe de précaution : *« les risques liés à l'emploi de ces nouvelles techniques de mutagenèse pourraient s'avérer analogues à ceux résultant de la production et de la diffusion d'OGM par voie de transgenèse, la modification directe du matériel génétique d'un organisme par voie de mutagenèse permettant d'obtenir les mêmes effets que l'introduction d'un gène étranger dans l'organisme (transgenèse) et ces nouvelles techniques permettant de produire des variétés génétiquement modifiées à un rythme et dans des proportions sans commune mesure avec ceux résultant de l'application de méthodes traditionnelles de mutagenèse »*.

La maîtrise du vivant n'est qu'une illusion. Le fait que l'on puisse insérer une mutation dans un génome ne veut pas dire que l'on comprenne comment le vivant fonctionne, ni dans sa globalité, ni dans sa complexité.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/nouveaux-ogm-les-elements-du-debat-public/